



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que lors de la séance publique qui se tiendra le **8 septembre 2026 à 19 h 00**, à la salle communautaire de l'église Sainte-Elizabeth, située au 3115, chemin Capelton, le conseil municipal de la Municipalité du Village de North Hatley prendra en considération la demande de dérogation mineure décrite ci-après.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Adresse concernée : 240 rue Kezar, North Hatley, Qc

Numéro de lot : 4 028 835 du Cadastre du Québec

Demande déposée par : les propriétaires du lot concerné

La demande vise à autoriser, dans le cadre d'un projet de lotissement, la subdivision du lot 4 028 835 afin de créer deux nouveaux lots, soit les lots projetés 6 745 200 et 6 745 974.

La dérogation mineure demandée porte sur les dispositions suivantes :

- Article 4.15 – « *Superficie et dimensions des lots* » du Règlement de lotissement n° 2001-433, lequel exige un frontage minimal de 20 mètres sur rue pour tout nouveau lot. Le lot projeté présenterait un frontage de 12,14 mètres;
- Article 5.8 – « *Usages, constructions et normes d'implantation par zone* » du Règlement de zonage n° 2001-432, applicable à la zone Ra-9, lequel exige une marge de recul arrière minimale de 7,5 mètres pour un bâtiment. La subdivision projetée aurait pour effet de porter la marge de recul arrière du bâtiment existant à 7,17 mètres.

Donné à North Hatley, ce 24 août 2026.

Benoit Tremblay

Directeur général et secrétaire-trésorier